

Service instructeur

N° CP-2014-5-2-7

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**CONVENTION ANNUELLE DES GREETERS DE FRANCE SE TENANT A
MULHOUSE DU 23 AU 25 MAI 2014**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Office de Tourisme et des Congrès de MULHOUSE et sa Région, pour l'organisation de la Convention annuelle des Greeters de France, qui se tiendra à MULHOUSE du 23 au 25 mai 2014.

L'Office de Tourisme et des Congrès de MULHOUSE et sa Région (OTC) anime depuis 2011 un réseau de Greeters et s'investit fortement au sein de la Fédération France Greeters.

La Convention annuelle des Greeters de France se tiendra à MULHOUSE du 23 au 25 mai 2014 et proposera la Première Rencontre nationale des Greeters de France ainsi que la tenue de l'Assemblée générale de la Fédération France Greeters.

I. Qu'est-ce qu'un Greeter ?

Les Greeters (en français : hôtes) sont des bénévoles qui accueillent gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant lors d'une balade. Ils montrent et parlent de façon insolite, originale et personnelle de leur ville, dont ils sont fiers et passionnés.

Il s'agit donc d'une forme de tourisme participatif. Les touristes vont voir et participer à la vie locale du lieu visité. À l'occasion d'une ballade en ville ou dans la région, le Greeter va non seulement souligner les lieux intéressants ou inconnus, mais il va aussi parler de la vie de tous les jours et des ses coups de cœur.

La première association de Greeters est créée à New York en 1992, la France est aujourd'hui le Pays qui compte le plus d'antennes Greeters, avec 54 villes et régions en 2013.

Pour l'Alsace, la Vallée de MUNSTER, les villes de MULHOUSE et SELESTAT sont membres du réseau.

Il existe des valeurs communes à l'ensemble des organisations de Greeters :

1. Les Greeters sont bénévoles, ils sont un visage ami pour le(s) visiteur(s)
2. Les Greeters accueillent des individuels et des groupes jusqu'à 6 personnes
3. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite
4. Les Greeters accueillent toute personne, visiteur et bénévole, sans aucune discrimination.
5. Les réseaux de Greeters s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable en respectant l'environnement et l'homme. Ils participent à l'enrichissement culturel et économique des communautés locales et contribuent à l'image positive de la destination.
6. Les réseaux de Greeters favorisent l'enrichissement mutuel et les échanges culturels entre individus pour un monde meilleur.

II. La Fédération France Greeters

Association loi 1901, la Fédération France Greeters regroupe des organisations (associations, Offices de Tourisme ou Comité départemental de tourisme) qui ont formé et mis en place un groupe de Greeters dans leur ville ou région, suivant les valeurs édictées ci-dessus.

Les objectifs de la Fédération sont les suivants :

- identifier, aider et accompagner les réseaux de Greeters en construction dans leur mise en place et dans l'obtention du label mondial ;
- rechercher et assurer une mutualisation de moyens, d'outils de promotion et de communication ;
- représenter les réseaux français de Greeters au niveau des organismes et instances nationales et internationales ;
- contribuer à la promotion du tourisme participatif et la sensibilisation des différents publics aux questions environnementales et de développement durable....

III. La Convention annuelle à MULHOUSE

La Convention annuelle devrait voir l'accueil de 100 participants (70 Greeters de toute la France et 30 responsables de réseaux français) et succédera aux conventions tenues à NANTES, LYON et PARIS notamment.

Articulée autour de moments de travail et de découverte de la Région Mulhousienne, cette rencontre constitue une opportunité pour l'OTC de marquer les esprits et de faire des participants des ambassadeurs de l'Alsace.

Le budget prévisionnel pour cette manifestation, joint en annexe, s'élève à 27 000 €.

Ce type de projet est susceptible d'être financé dans le cadre du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut-Rhin.

Toutefois, certaines dépenses présentées ne peuvent pas être prises en charge au titre de ce fonds, tels les frais de restauration et d'hébergement des congressistes.

Les dépenses éligibles sont dès lors les suivantes :

Dépenses éligibles	Montants €
Location et dépenses techniques (badges, signalétique) de salle	1 000
Location de bus	3 000
City Pass incluant le transport en commun	1 500
Programme complet du vendredi pour les Greeters	3 000
Total	8 500

Les recettes prévisionnelles font apparaître, notamment, une participation des congressistes (7 500 €), un financement de l'OTC à hauteur de 4 500 €, des financements publics (Mulhouse Alsace Agglomération pour 1 500 €, des subventions escomptées de la Région Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin de 2 000 € chacun), des financements privés et la valorisation de la mise à disposition de personnels, matériels et d'espaces par la Ville de MULHOUSE estimée à 5 000 €.

Face à la nature des dépenses engagées et à l'intérêt d'accompagner un tel événement, il est proposé de soutenir celui-ci à hauteur de 1 000 €, ce qui représente 11,7 % d'aide au regard des dépenses éligibles, en conformité avec les modalités de subvention habituelles au titre du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- d'accorder à l'Office de Tourisme et des Congrès de MULHOUSE et sa Région une subvention de 1 000 €, pour l'organisation de la Convention annuelle des Greeters de France, qui se tiendra à MULHOUSE du 23 au 25 mai 2014 ;
- de prélever les crédits correspondants sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 6574, code programme 3277 du Budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Date : le 08 avril 2014

Objet : Budget prévisionnel Convention France Greeters - 100 pax (70 greeters + 30 responsables de réseau)

Charges		Produits	
Location d'espaces SIM pour AG	500 €	Inscriptions	
Location de deux bus pour deux jours	3 000 €	Frais de participation « forfait séminaire » (75€ par pax)	7 500 €
Petit-déjeuner du Vendredi matin	1 500 €		
Déjeuner du vendredi midi	1 000 €	Participation des partenaires	
Programme du vendredi midi pour les Greeters	3 000 €	Petit-déjeuner du vendredi matin – m2A	1 500 €
Location CDA pour vendredi soir	1 000 €	OTC pour les City Pass	1 500 €
Dîner vendredi soir tartes flambées	3 000 €	Mise à disposition des lieux + technique – Ville Mulhouse	5 000 €
Déjeuner du samedi midi	2 500 €	Région Alsace	2 000 €
Dîner du samedi soir	3 500 €	Conseil Général du Haut-Rhin	2 000 €
City Pass incluant le transport en commun	1 500 €	Financement propre de l'OTC	3 000 €
Groupe de musique pour le vendredi soir	1 000 €	Financement privé (Club 32 de l'OTC ou accord national)	4 500 €
Technique (signalétique, badges, etc.)	500 €		
Location d'espaces Ville + technique	5 000 €		
TOTAL CHARGES	27 000 €	TOTAL PRODUITS	27 000 €